



Commune de
WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles

Tél : 02.761.27.11

Fax : 02.772.25.67

www.woluwe1200.be

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LA PRIME A L'ENCOURAGEMENT DE LA PROTECTION DES HABITATIONS CONTRE LE CAMBRIOLAGE

*Prime accordée sur base du
règlement communal du 30 juin 2021.*

1. Renseignements relatifs au demandeur

1.1. A remplir si la demande est introduite par un **particulier**

Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro d'identification au registre national : _____ - _____ - _____

Numéro de la carte d'identité : _____

Date de naissance : __ / __ / _____

Lieu de naissance : _____

Téléphone : __ / _____ Gsm : _____ / _____

Courriel : _____

Coordonnées du demandeur :

Rue : _____

N° : _____ Boîte : ____ Code postal : _____ Localité : _____

Numéro de compte IBAN : _____ BIC : _____

Le demandeur est le propriétaire / locataire du bien sécurisé (biffer la mention inutile)

1.2. A remplir si la demande est introduite par une association de copropriétaires

Nom de l'association de copropriétaires : _____

Coordonnées de l'association de copropriétaires :

Rue : _____

N° : ____ Boîte : __ Code postal : _____ Localité : _____

Numéro de compte IBAN de la copropriété : _____

BIC : _____

Personne de contact au sein de l'immeuble sécurisé : M./Mme _____
—

Téléphone __ / _____ Gsm : ____ / _____

2. Renseignements relatifs à la demande

La demande concerne-t-elle un appartement / une maison / un immeuble ? (biffer la mention inutile)

Si cela concerne un appartement, à quel étage se trouve-t-il ? _____

Combien de personnes sont-elles domiciliées à l'adresse de l'habitation concernée par les mesures de prévention aux cambriolages ? __

Comment avez-vous eu connaissance de la prime ? _____

Avez-vous été victime d'un cambriolage : Oui – Non – Tentative de cambriolage

Depuis combien de temps habitez-vous à Woluwe-Saint-Lambert : _____

Coordonnées de l'habitation concernée par les mesures de prévention aux cambriolages (si différentes du domicile du demandeur/association de copropriétaires) :

Rue : _____

N° : _____ Boîte : __ Code postal : _____

3. Renseignements relatifs aux travaux réalisés

Avez-vous eu un avis préalable d'un conseiller en prévention vol ?

Oui – Non : si oui, à quelle date ? __ / __ / ____

A quelle date les travaux ont-ils été réalisés ? __ / __ / ____

Sur quels éléments, les travaux ont-ils portés ?

- Porte(s) : si oui, laquelle ou lesquelles : _____

- Fenêtre(s) : si oui, laquelle ou lesquelles : _____

- Coupole(s) : si oui laquelle ou lesquelles : _____

- Autres : _____

A quel montant, les travaux correspondent-ils ? _____ €

4. Documents à joindre à la demande

- la facture originale d'achat et d'installation du matériel ou une copie de celle-ci
- une copie de la preuve de paiement (copie de l'extrait de compte)

Attention : la demande doit être introduite dans les six mois qui suivent la date de la facture finale (art.6 §1 du règlement communal du 30/06/2021).

Fait le _____ à _____

Signature _____

A RENVOYER ENTIEREMENT COMPLETE ET SIGNE AU
Collège des bourgmestre et échevins
C/o service de la Prévention
Av. Paul Hymans, 2 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert
Courriel : prev@woluwe1200.be

Souhaitez-vous être tenu informé de la suite réservée à votre demande :

Par courriel

Par courrier postal

Pour toute information sur la prime communale : service de la Prévention – 02/774.35.80

Les données que vous nous adressez sont destinées à assurer le suivi de votre demande, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel,

Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant. Vous pouvez exercer ce droit (d'accès et ou de rectification) auprès du Collège des bourgmestre et échevins, responsable du traitement.